

Nombre de membres du Bureau:

- en exercice : 20

- membres présents : 13 - suffrages exprimés : 13

- pour : 13

DÉLIBÉRATION nº B2020/008

L'an deux mille vingt et le 04 février à 18 heures 30, le Bureau de la Communauté de Communes du Plateau de Lannemezan s'est réuni au nombre prescrit par la loi à son siège social sous la Présidence de Monsieur Bernard PLANO.

Présents: Bernard PLANO, Henri FORGUES, François DABEZIES, Alain PIASER, Alain DUCASSE, Joëlle ABADIE, Catherine CORREGE, Elisabeth DUCUING, Suzanne SIMOIS, Jean-Claude CLARENS, Bruno FOURCADE, Joël DEVAUD et Nathalie SALCUNI

Absents excusés: Fabienne ROYO, Jean-Paul COMPAGNET, Michel SICARD, Roger LACOME, Monique MARTIN, Laurent LAGES, et Jean-Pierre CABOS

Objet: Ressources Humaines - Adoption de la grille des emplois 2020

Considérant la délibération n°2017/063 du conseil communautaire du 30 mars 2017 approuvant la grille des emplois,

Considérant l'application de la réforme du Parcours Professionnel Carrières et Rémunérations (PPCR) qui a entraîné une refonte des grilles indiciaires et une réorganisation des carrières.

Monsieur le Président demande :

- 1. d'approuver les tableaux des effectifs suivants,
- 2. d'autoriser la création d'emplois permanents et non permanents inscrits sur ce tableau des effectifs;
- 3. d'inscrire les crédits nécessaires à la rémunération des agents au budget principal, au chapitre 012 :
- 4. de l'autoriser à pourvoir les emplois correspondants.

TABLEAU DES EMPLOIS PERMANENTS 2020

Cadre emploi	Grade	Catégor ie	Postes créés	Postes Pourvus	Dont temps non complet	Observations
Administration géné	rale		9	8		
	Attaché principal	Α	1	1		
Attaché	Attaché	Α	1	1		CDI
Rédacteur	Rédacteur	В	1	1		
Technicien	Technicien	В	1	1		
Adjoint administratif	Adjoint administratif principal de 1 ^{ère} classe	С	2	2		
	Adjoint administratif principal 2º classe	С	1	1	1 à 30h	
	Adjoint administratif	С	1	0		
Adjoint du patrimoine	Adjoint du patrimoine	С	2	2		Dont 1 CDI
Service administrat	if aux communes		16	14		
Rédacteur	Rédacteur principal 1e classe	В	1	1		
Adjoint administratif	Adjoint administratif principal 1º classe	С	3	2		
	Adjoint administratif principal 2º classe	С	4	4	1 à 31h et 1 à 6h	
	Adjoint administratif	С	8	7	1 à 17,5h et 1 à 4h	dont 1 CDI et CDD
Service développem	ent		3	3		Professional Control
Ingénieur Territorial	Ingénieur Territorial	Α	1	1		
Attaché territorial	Attaché territorial	A	1	1	-	
Adjoint administratif	Adjoint administratif principal de 2 ^{ème} classe	С	1	1		
Service technique			24	23		
Agent de maitrise	Agent de maitrise	С	2	2		
Adjoint technique	Adjoint technique principal 1ère classe	С	1	1		
	Adjoint technique principal 2 ^{ème} classe	С	6	5	1 à 30h, 1 à 28h	
	Adjoint technique	С	14	14		Dont 5 CDD e 2 agents en disponibilité
Adjoint d'animation	Adjoint d'animation	С	1	1	Accusé de deception el 065-200070787-20200 Date de télétransmission	préfectueDI 204-2020-008B-DF

SPANC			2	2		
Agent de maîtrise	Agent de maîtrise	С	2	2		
Service Office de tourisme			7	7		
Attaché territorial	Attaché territorial	Α	1	1		
Adjoint administratif	Adjoint administratif	С	1	1		CDD
Adjoint du patrimoine	Adjoint du patrimoine principal 2 ^e classe	С	3	3		Dont 1 agent en disponibilité et 1 agent en DAS
	Adjoint du patrimoine	С	2	2		Dont 2 CDD
Service sites touristiques		7	5			
Adjoint du patrimoine	Adjoint du patrimoine principal 2 ^e classe	С	1	1	٠	
	Adjoint du patrimoine	С	4	2		
Adjoint administratif	Adjoint administratif principal 1 ^{ère} classe	С	1	1		

TABLEAU DES EMPLOIS NON PERMANENTS 2020

Grade	Emploi	Catégor ie	Postes	Temp s	Observations
Service sites touris	stiques : Gouffre d'Esparr	os	5		
Adjoint du patrimoine	Guide animateur	С	2	TC	CDD de 6 mois
			1	TC	CDD de 4 mois
			2	TC	CDD d'un mois
Service sites touris Labastide	tiques : Espace préhistoir	e de	3		
Adjoint du patrimoine	Guide animateur	С	1	TC	CDD de 6 mois
			1	TC	CDD de 4 mois
			1	TC	CDD d'1.75 mois

LE BUREAU

Le Président entendu, après en avoir délibéré, à l'unanimité des voix exprimées,

DECIDE

- d'approuver les tableaux des effectifs ci-dessus,
- de modifier la durée hebdomadaire d'emploi d'un adjoint du patrimoine : 35h au lieu de 32h :
- d'autoriser la création d'emplois permanents et non permanents inscrits sur ce tableau des effectifs :
- d'inscrire les crédits nécessaires à la rémunération des agents au budget principal, au chapitre 012 ;
 - d'autoriser Monsieur le Président à pourvoir les emplois correspondants.

Pour copie conforme,

Le Président Bernard PLANO

Affichée le 14 FEV. 2020

Monsieur le Président,

⁻ certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,

⁻ informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Pau dans un délai de deux mois à compter de la présente notification.